





PACTE PREVENTION DECHETS

Réduire sa production de déchets c'est possible?

Pacte prévention déchets

C'est quoi le PACTE PRÉVENTION DECHETS? Pour qui ? Comment ?

Stéphane PIGNOUX Conseiller d'entreprise développement durable de la CCI VIENNE

Isciane ROUZIÈRE
Chargée de mission prévention déchets pour le SIMER

Le contexte

Cadre d'action:

• Directive cadre européenne 2008 sur les déchets :

Prévention

Réutilisation

Recyclage

Compostage

Incinération

Décharger

Incinération avec récupération d'énérgie

Priorité à la prévention

• Grenelle de l'environnement :

- 7%/hab. d'OMA d'ici 5 ans.

5 axes prioritaires:

- Sensibilisation à la prévention,
- Exemplarité de la collectivité,
- Actions emblématiques nationales (exemple : compostage),
- Actions d'évitement de la production de déchets (achats écoresponsables, réemploi, réparation,...)
- Actions de prévention quantitative et qualitative des déchets des entreprises : PACTE prévention déchets

PACTE PREVENTION DECHETS

Programme d'Accompagnement Collectif Territorial des Entreprises

Les objectifs:

- Réduction de 7% sur des gisements
- Réduction de vos coûts liés aux déchets
- Appropriation de la thématique : autonomie
- Valoriser les efforts des entreprises



Un engagement gagnant/gagnant Entreprise et territoire



Notre engagement :

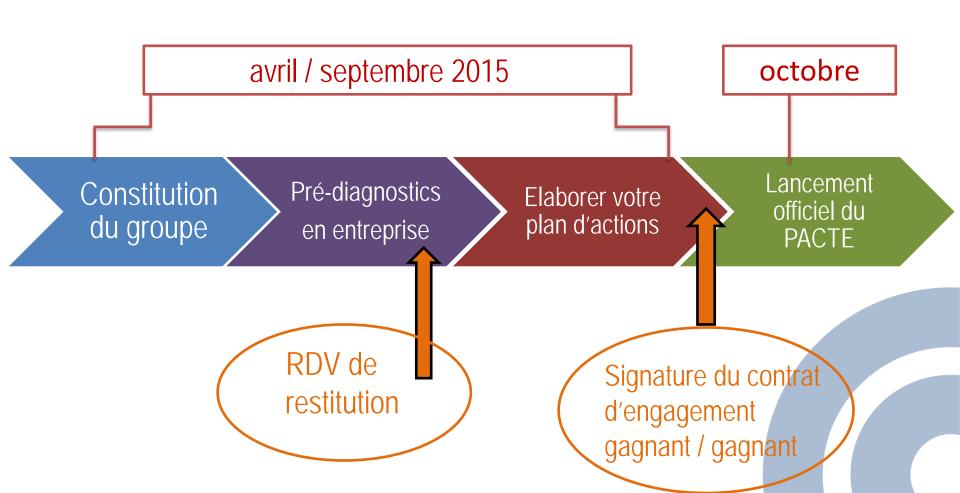
- Pré-diagnostic déchets : état des lieux
- Accompagnement : mise en œuvre de la gestion/prévention
- Valorisation de l'entreprise : communication

Votre engagement:

- Désigner un référent : mettra en œuvre les actions
- Participer aux modules d'accompagnement : outils, méthode...
- Atteindre les objectifs de :
 - Réduction à la source : -7% sur un ou plusieurs gisements
 - Valorisation: +15% sur un ou plusieurs gisements



Calendrier du programme 2015



Calendrier du programme 2015 - 2016

Un accompagnement collectif et individuel!

Octobre 2015 - Octobre 2016

4 modules collectifs : apport d'expertise, outils, méthode, échanges... 2 visites sur site : réponses aux problématiques individuelles

Le PACTE a un prix de 500 €* Le Conseil Général de la Vienne participe à 70%*

Bilan PACTE sur Grand Poitiers





- > 17 entreprises de divers secteurs d'activités
- > Des effectifs de 9 à 250 salariés
- ➤ 110 actions engagées : 2/3 = réduction des déchets à la source
- > 107 tonnes de déchets évitées tous les ans
- ➤ Réduction des coûts de traitement : entre 15% et 30%
- > >31 000 € d'économie pour les entreprises en 2013

Des entreprises témoignent

2012

- > Boutineau : installateur d'énergies, chauffage, climatisation
- ➤ Carglass : centre de relation clientèle
- > Fabrix : fabrication, vente et pose de menuiseries alu, PVC
- ➤ Grassin Décors : revêtements murs et sols
- ➤ Hôtel Plaza Futuroscope : hôtellerie
- ➤ lanesco chimie : laboratoire d'analyses environnementales
- > Inéo: travaux publics, réseaux télécommunication, eaux
- > Société Nouvelle Mabuleau : peintures et revêtements

Des entreprises témoignent

2013

- ➤ Hôtel Alteora : hôtellerie et restauration
- ➤ Le Patio : restauration
- ➤ Cousin Traiteur : restauration
- > Société Poitevine de Peinture : peinture et isolation thermique
- ➤ Eiffage Energie : travaux d'installation électrique dans les locaux
- > GL Event : création et conception d'ouvrages de décorations
- > COFAQ : centrale d'achat pour quincaillers indépendants
- > CGE distribution : vente en gros de tout matériaux électriques
- > Blastrac : création, fabrication et vente de machines industrielles

PACTE 2015... et vous ?

Intérêt de la démarche :

- Réduire vos déchets : quantité et coût
- Image de l'entreprise :
 - En interne : fierté de travailler dans une entreprise vertueuse
 - En externe : valoriser la démarche auprès des clients
- Salariés :
 - Être moteur et force de proposition
 - Continuité avec sa propre démarche personnelle

Question 11: Et maintenant?

Seriez-vous intéressé pour améliorer votre situation d'avoir un état des lieux et être accompagné dans votre démarche ?



Non, j'ai déjà amélioré ma situation Oui, pourquoi pas, à étudier ensemble

Non, j'ai déjà un plan d'actions en cours Oui, je suis effectivement intéressé par le PACTE

Le coût de gestion des déchets d'une entreprise représente en moyenne 0,5% de son chiffre d'affaires et environ 6% de son EBE

Contacts PACTE 2014



Stéphane PIGNOUX

Conseiller d'entreprise développement durable CCI VIENNE

spignoux@poitiers.cci.fr

05 49 60 98 15



Isciane ROUZIÈRE

Chargée de mission prévention des déchets - SIMER

i-rouziere-simer@cg86.fr

05 49 91 99 59

Merci pour votre attention!

A suivre:

Le témoignage d'une entreprise du PACTE